



Objet : Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie

Codification ACTES : 5.4 délégation de fonction

\*\*\*\*\*

Conseil Municipal du 18 février 2014.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- vu l'article L2122-22 du CGCT,
- vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 14 mars 2008 et 11 avril 2008,
- considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

- 1) décision du 3 octobre 2013 : rénovation de la salle des fêtes, avenants de délai n°1 pour l'ensemble des 10 lots selon le tableau ci-joint : le délai de global d'exécution de l'ensemble des marchés de travaux passe à 35 semaines. La fin des travaux est le 23 novembre 2013.
- 2) décision du 15 octobre 2013: rénovation de la salle des fêtes, avenant n°2 pour les lots n°1, n°2, n°3, n°5, n°6, n°9 et n°10 selon le tableau ci-joint
- 3) décision du 4 décembre 2013 : contrat d'ouverture de crédit relais établi avec la caisse d'épargne Loire - Drôme - Ardèche :
  - a. montant : 500 000 euros
  - b. durée : 24 mois
  - c. taux d'intérêt : 2,16%
  - d. paiement des intérêts : par année civile (au 31/12 de chaque année)
  - e. modalités de remboursement du capital : possibilité d'effectuer à son gré, pour tout ou partie, le remboursement des fonds mis à disposition. Remboursement sans pénalité ni indemnité.
  - f. commission d'engagement : 0,10% du financement
- 4) décision du 19 décembre 2013 : contrat d'entretien de l'école primaire et vitrerie des bâtiments communaux, établi avec ENI, domiciliée à TOURNON (ardèche) pour un montant annuel de 18 000 euros H.T. (école) et de 2 000 euros (vitrerie), durée du contrat 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- 5) décision du 19 décembre 2013 : contrat d'assurance des biens « VILLASSUR3 » établi avec GROUPAMA pour une prime annuelle de 10 305 euros TTC. Durée du contrat jusqu'au 31/12/2018.

Envoyé en préfecture le 21/02/2014

Reçu en préfecture le 21/02/2014

Affiché le

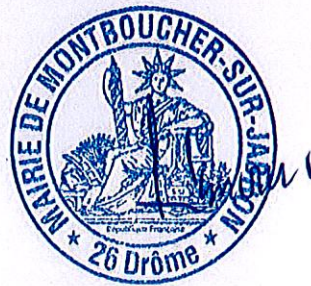
**SLO**

- 6) décision du 23 décembre 2013 : marché « aménagement centre du village –Rue Saint-Martin – Place de la Fontaine » lot n°4 tranche ferme – maçonnerie - entreprise RIVASI – La Bâtie-Rolland – avenant n°2 pour démolition manuelle du quai et rehausse de murs pour un montant de 5 897,43 euros H.T. (7 053,33 euros TTC) soit une plus - value de 13,84%. Nouveau montant du marché public : 50 532,43 euros H.T. (60 436,79 euros TTC) selon tableau ci-joint.
- 7) décision du 27 décembre 2013 : contrat de location de photocopieurs/imprimantes réseau avec maintenance option fax comprise pour une durée de 4 ans. Prix location : 4548 euros H.T./an., coût copie NB : 0,0040 euros H.T., coût copie couleur : 0,040 euros H.T., connexion réseau : 240 euros H.T.an.
- 8) Décision du 3 janvier 2014 : signature de 3 marchés (lot n°1, lot n°2 et lot n°3) pour la restauration extérieure et intérieure de l'église Saint-Martin. 3 tranches : ferme, conditionnelle 1 et conditionnelle 2. Tableau récapitulatif des offres joint à la présente.

Fait à la date sus indiquée et affiché le 19 février 2014.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,  
Bruno ALMORIC



Envoyé en préfecture le 21/02/2014

Reçu en préfecture le 21/02/2014

Affiché le

RENOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

TABLEAU RECAPITULATIF DES MARCHES

LOT	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT H.T. Marché de base	MONTANT TTC Marché de base	AVENANTS n°1	AVENANTS n°2 H.T.	AVENANTS n°2 T.T.C.	Nouveau Montant H.T du Marché.	Nouveau Montant TTC du Marché
1	DEMOLITION MACONNERIE	PROVENCE CONCEPT	71 879,04 €	85 967,33 €		3 100,96 €	3 708,75 €	74 980,00 €	89 676,08 €
2	CHARPENTE COUVERTURE	RHONALPES CHARPENTE	28 000,00 €	33 488,00 €		-1 226,65 €	-1 467,07 €	26 773,35 €	32 020,93 €
3	CHARPENTE METALLIQUE /ETANCHETTE	TISSIER	20 210,31 €	24 171,53 €		1 620,00 €	1 937,52 €	21 830,31 €	26 109,05 €
4	MENUISERIE ALU	LM FERMETURE	17 596,11 €	21 044,95 €				17 596,11 €	21 044,95 €
5	MENUISERIE BOIS	ARGIEME	23 696,23 €	28 340,69 €		1 433,80 €	1 714,82 €	25 130,03 €	30 055,51 €
6	CLOISONS/PLAFONDS/PEINTURE	API	29 000,00 €	34 684,00 €		4 417,70 €	5 283,57 €	33 417,70 €	39 967,57 €
7	CARRELAGE/FAIENCE	DAVID CARRELAGES	14 738,13 €	17 626,80 €				14 738,13 €	17 626,80 €
8	CLOISON MOBILE	DIMATER	18 785,00 €	22 466,86 €				18 785,00 €	22 466,86 €
9	ELECTRICITE	REBOU COTTE	20 800,00 €	24 876,80 €		7 604,54 €	9 095,03 €	28 404,54 €	33 971,83 €
10	PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION	REBOU COTTE	24 800,00 €	29 660,80 €		767,70 €	918,17 €	25 567,70 €	30 578,97 €
	TOTAL		269 504,82 €	322 327,76 €		17 718,05 €	21 190,79 €	287 222,87 €	343 518,55 €

délai global d'exécution de l'ensemble des marchés de travaux passés à 35 semaines. Fin des travaux est fixée au 23 novembre 2013,

Envoyé en préfecture le 21/02/2014

Reçu en préfecture le 21/02/2014

Affiché le

AMENAGEMENT DE LA RUE FORTUNE JACQUIER

TABLEAU RECAPITULATIF DES MARCHES

Montants en H.T.

LOT	OBJET	ENTREPRISE	TRANCHE FERME	AVENANT n°1	AVENANT n°2	TOTAL
1	Terrassements réseaux humide	AUDIGIER	70 742,59 €			70 742,59 €
2	réseaux secs	SPIE	45 370,10 €			45 370,10 €
3	Revêtements qualitatifs, Serrurerie, Mobilier, Fontaine	SOIS	203 065,80 €			203 065,80 €
4	Maçonnerie	RIVASI	42 610,00 €	2 025,00 €	5 897,43 €	50 532,43 €
5	Aménagements paysagers	GULLON FRERES	32 898,40 €			32 898,40 €
6	enrobé, bordures, Signalisation	SCR	52 415,00 €			52 415,00 €
	TOTAL H.T.		447 101,89 €	2 025,00 €	5 897,43 €	455 024,32 €
	TOTAL TTC		534 733,86 €	2 421,90 €	7 053,33 €	544 209,09 €

Montant TTC au 31/12/2013

21/02/2014  
11/02/2014

MARCHE RESTAURATION EXTERIEUR ET INTERIEUR DE L'EGLISE SAINT-MARTIN

Envoyé	Reçu	Affiché	Lot n°	OBJET	entreprise	tranche ferme H.T.	tranche ferme TTC	Tranche Conditionnelle 1 H.T.	tranche conditionnelle 1 TTC	Tranche Conditionnelle 2 H.T.	tranche conditionnelle 2 TTC	TOTAL H.T.	TOTAL TTC
			01	Maçonnerie-pierre de taille	GIRARD	81 680,73 €	98 016,88 €	71 928,32 €	86 313,98 €	166 390,86 €	199 669,03 €	319 999,91 €	383 999,89 €
			02	Couverture	EUROTOITURE	19 966,96 €	23 960,35 €	27 011,57 €	32 413,88 €	0,00 €	0,00 €	46 978,53 €	56 374,24 €
			03	Vitreaux-serrurerie	ATELIER THOMAS	11 726,50 €	14 071,80 €	4 611,00 €	5 533,20 €	11 066,00 €	13 279,20 €	27 403,50 €	32 884,20 €
			TOTAL			113 374,19 €	136 049,03 €	103 550,89 €	124 261,07 €	177 456,86 €	212 948,23 €	394 381,94 €	473 258,33 €